

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 12 juin 2020

6^{ème} Commission**N° CP-2020-6-6-3****Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE**SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU LAC BLANC (SMALB)****DEMANDE DE MODIFICATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018.**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de modifier le programme d'investissement 2018 des investissements non courants du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac Blanc, d'approuver l'avenant n°1 à la convention du 14 décembre 2018, intervenue entre le Département du Haut-Rhin et le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac Blanc (SMALB) et d'autoriser la Présidente à le signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable lors de la Commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie lors de sa réunion du 20 mars 2020.

La politique montagne actuelle (2018-2021) prévoit une enveloppe annuelle de 1 M€ à répartir entre les quatre syndicats mixtes (SM Lac Blanc, Munster, Markstein Grand-Ballon, SMIBA) afin de leur permettre de réaliser leurs programmes d'investissement nécessaires pour maintenir et développer l'attractivité des stations.

Dans ce cadre, le programme d'aménagement 2018 du SMALB a été validé et contractualisé via une convention signée le 14 décembre 2018, toujours en vigueur, comportant les opérations et le plan de financement suivants :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €	CD68		CCVK		Autres : Région, FEDER, Massif €
		Taux	Montant €	Taux	Montant €	
Sentier thématique ludique	20 800	72 %	14 976	8 %	1 664	4 160
Sentier pieds-nus	50 000	72 %	36 000	8 %	4 000	10 000
Création de pistes bike park	13 900	72 %	10 008	8 %	1 112	2 780
Remplacement dameuse	167 700	72 %	120 744	8 %	13 416	33 540
Optimisation production neige de culture	95 000	71,87 %	68 272	8,13 %	7 728	19 000
Moteur TSD6	31 000	90 %	27 900	10 %	3 100	0
TOTAL	378 400		277 900		31 020	69 480

► **Demande de modification du programme d'aménagement 2018**

Le SMALB souhaiterait modifier ce programme, en remplaçant les opérations d'optimisation de la production de neige de culture (95 K€) par des opérations urgentes relatives aux exigences de sécurité sur la station.

Ces opérations sont les suivantes :

• **Poste de secours**

Sur le site du Lac Blanc 900, le SMALB occupait jusqu'à présent des locaux servant de poste de secours, mis à disposition par l'exploitant (Sté Lac Blanc Tonique représentée par M. PERRIN). Cet arrangement n'étant pas reconduit pour la saison 2019/2020, le SMALB s'est vu contraint de libérer les lieux et de trouver une solution de remplacement dans l'urgence. Pour des raisons évidentes de sécurité, il ne paraît pas envisageable pour le syndicat de se passer d'un poste de secours au bas des pistes.

Dans un souci d'économies budgétaires, la mise en place d'un conteneur maritime recyclé lui a semblé adaptée. Celui-ci servira également de garage à motoneige.

Le coût de cet équipement est estimé à 26 600 €.

• **Véhicule de sécurisation et de secours des pistes VTT**

Le véhicule dont dispose le SMALB étant obsolète et sa remise en état trop onéreuse pour ce vieux matériel, le SMALB a jugé nécessaire de disposer d'un matériel polyvalent été/hiver capable d'évoluer sur tous types de terrain, en vue de la sécurisation et des secours sur les pistes de VTT.

Le coût de cet équipement est estimé à 21 000 €.

• **Amélioration des flux de circulation et du stationnement des véhicules sur la station**

Le SMALB souhaite améliorer les conditions de circulation et l'accueil des visiteurs sur la station par l'aménagement de nouvelles aires de stationnement. Cette opération est rendue nécessaire, du fait notamment de l'installation de la nouvelle luge sur rails financée par l'exploitant qui génère un flux supplémentaire de véhicules.

Les crédits permettront le financement de frais d'étude et une première tranche de travaux.

Le coût de cette opération est estimé à 47 400 €.

Ainsi, par délibération du Comité Syndical du 3 mars 2020, le SMALB a adopté la modification du programme d'investissement comme suit :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €	CD68		CCVK		Autres : Région, FEDER, Massif €
		Taux	Montant €	Taux	Montant €	
Sentier thématique ludique	20 800	72 %	14 976	8 %	1 664	4 160
Sentier pieds-nus	50 000	72 %	36 000	8 %	4 000	10 000
Création de pistes bike park	13 900	72 %	10 008	8 %	1 112	2 780
Remplacement dameuse	167 700	72 %	120 744	8 %	13 416	33 540
Moteur TSD6	31 000	90 %	27 900	10 %	3 100	0
Poste de secours	26 600	72 %	19 152	8 %	2 128	5 320
Véhicule piste VTT	21 000	72 %	15 120	8 %	1 680	4 200
Amélioration flux et stationnement	47 400	71,73 %	34 000	8,27 %	3 920	9 480
TOTAL	378 400		277 900		31 020	69 480

Il est proposé de donner une suite favorable à la demande de modification de programme 2018 du SMALB, sachant que les nouvelles opérations bénéficieraient des crédits déjà inscrits en 2018 et ne nécessiteraient aucune inscription supplémentaire.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les modifications du programme d'investissement 2018 des investissements non courants du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac Blanc, telles que figurant dans l'avenant n° 1 mentionné ci-après et l'annexe financière joints au présent rapport. Les subventions correspondantes, détaillées dans l'annexe financière précitée, seront versées au vu des justificatifs transmis et conformément aux modalités de paiement prévues par la convention du 14 décembre 2018,
- d'approuver en conséquence l'avenant n°1, à la convention du 14 décembre 2018, intervenue entre, notamment, le Département du Haut-Rhin et le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac Blanc, joint au présent rapport, et de m'autoriser à le signer,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415, code programme 2902 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT